



Bulletin d'adhésion Arides 2023

Important !

Les adhérents qui nous ont rejoints durant le dernier trimestre 2022 n'ont pas à réadhérer.
Leur règlement est valable pour l'année 2023.

Mme, Melle, Mr

Nom :

Adhérent n° :

Prénom :

Tel :

N° et Rue :

Email :

Code postal :

Pays :

Ville :

L'adhésion de couple (si le conjoint est à tendance cactophile aussi) est possible et même souhaitable pour mieux quantifier le nombre réel de nos membres. Elle ne coûte qu'un euro symbolique en plus de la cotisation normale (donc 17 euros) et permet d'avoir une carte chacun, ce qui peut être utile dans certains cas, car les entrées gratuites ne valent que pour une personne par carte.
Merci d'indiquer le nom et le prénom du conjoint.

Nom :

Prénom :

Afin de faire quelques statistiques pour mieux connaître la fréquentation de notre association, merci à tous, de bien vouloir répondre aux trois questions ci-dessous :
(nous vous en communiquerons les résultats)

Quelles plantes constituent l'essentiel de votre collection (plusieurs réponses possibles) :

- | | | |
|---------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cactus globulaires | <input type="checkbox"/> Caudex | <input type="checkbox"/> Asclépiadacées |
| <input type="checkbox"/> Cactus colonnaires | <input type="checkbox"/> Agaves, Aloe | <input type="checkbox"/> Aizoacées |
| <input type="checkbox"/> Opuntia | <input type="checkbox"/> Epiphytes | <input type="checkbox"/> Crassula |
| <input type="checkbox"/> Euphorbes | <input type="checkbox"/> Hoya | <input type="checkbox"/> |

Date de naissance :

Membre (s) Arides depuis :

Règlement de 16 euros pour les personnes seules et de 17 euros pour les couples par chèque bancaire, **virement***, eurochèque ou mandat-poste international à l'ordre de Arides. A adresser avec le bulletin d'adhésion à

Jean-Marie RIEUBLANDOU

7 Chemin du Menil

91620 La Ville Du Bois

Email : jmrieu@aol.com

*Pour les virements, contactez notre trésorier qui vous indiquera la marche à suivre...